

L'adaptation de l'aéroport de Genève

Autor(en): **Jobin, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **113 (1987)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

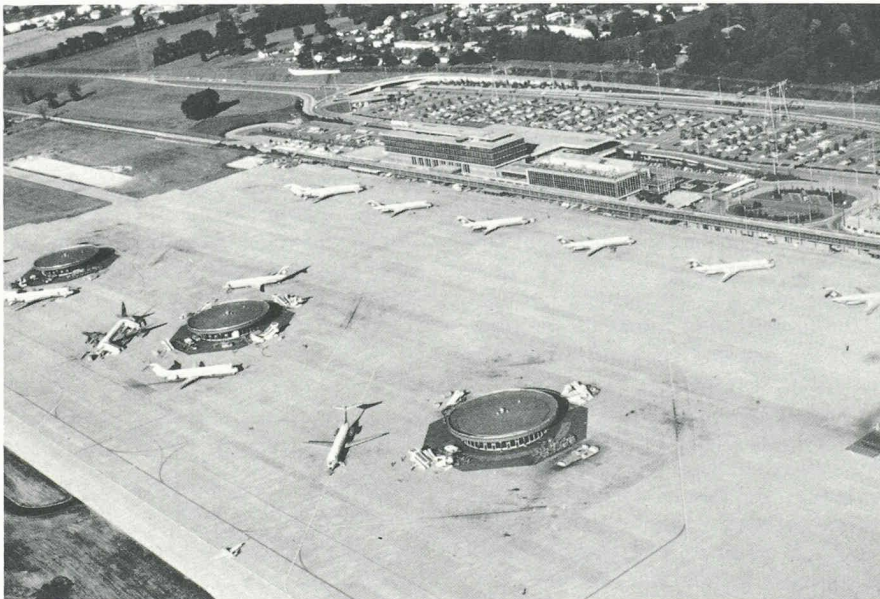
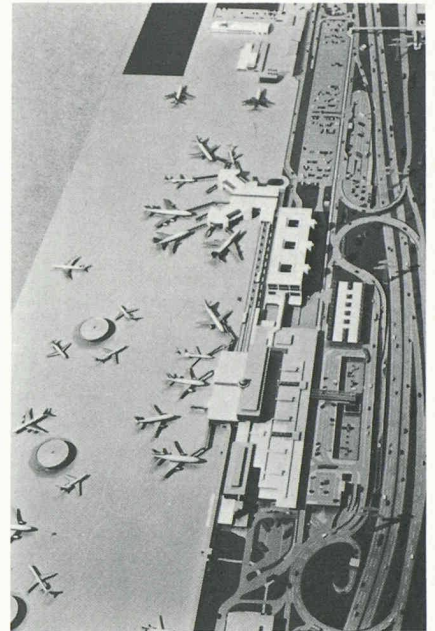
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'adaptation de l'aéroport de Genève

par Jean-Pierre Jobin, Genève

Une étape très importante dans l'adaptation de l'aéroport de Genève est en passe d'être accomplie, avec l'achèvement des travaux réalisés pour le raccordement de l'aéroport au réseau des chemins de fer fédéraux, la construction d'un grand parking souterrain en front de l'aérogare, enfin le réaménagement du réseau routier commun à ces ouvrages.

C'est l'une des phases d'un programme qui n'a d'autre ambition que celle de maintenir Cointrin au rang d'aéroport international et intercontinental qui est le sien, tout en offrant à ses usagers des services sûrs, efficaces et de qualité.



A Cointrin, la dernière grande étape de travaux remonte à près de vingt ans, lorsque fut inaugurée, en 1968, la « nouvelle » aérogare pour les passagers.

Depuis lors, le trafic aérien a évolué très sensiblement tant du point de vue quantitatif que qualitatif. En vingt ans, soit de 1966 à 1986, le trafic annuel des passagers de Cointrin a passé de 1662730 à 5217257, et celui des marchandises de 22380 à 54075 tonnes. Quant à l'évolution qualitative, elle est marquée par la mise en service, dès 1970, d'avions gros-porteurs de 250 à 450 places de capacité. Ces « Jumbo » ont révolutionné le transport aérien en permettant l'abaissement des tarifs, ouvrant ainsi l'ère du tourisme de masse. Ils ont en outre des effets très bénéfiques pour l'environnement du fait de leurs réacteurs « à double flux » qui, par rapport à ceux de la première génération qui équipaient les Caravelle, Trident, B-707 ou DC-8, ont une consommation spécifique réduite et surtout sont nettement moins bruyants. Sur les aéroports, ces mastodontes ont besoin d'importantes surfaces tant pour le roulage que pour le stationnement. Ils nécessitent en outre de nombreux véhicules et engins spéciaux pour les opérations d'escale. Les bâtiments aéroportuaires eux-mêmes doivent être adaptés à ce nouvel ordre de grandeur: il faut notamment

agrandir les salles d'embarquement ou les installations de tri et de délivrance des bagages.

L'aéroport de Cointrin, propriété de l'Etat de Genève, suit cette évolution. En 1979, on décidait de relier par le rail aéroport et gare de Cornavin; simultanément, on adoptait un projet d'ensemble des adaptations de l'aérogare auxquelles il faudrait procéder compte tenu de l'évolution tant quantitative que qualitative

du trafic aérien, prévisible à moyen et à long terme. C'est ce projet qui est actuellement en cours de réalisation. Il se développe autour de l'aérogare existante, ne prévoit aucune extension territoriale et doit progresser par étapes successives, au fur et à mesure des besoins.

Dans une première phase, la mise en service de la gare CFF de Genève-Aéroport et des nouveaux parkings impose l'amélioration des liaisons tant horizontales que verticales entre ces trois grands pôles que seront la gare, les parkings et l'aérogare – dont le hall d'arrivée sera agrandi côté ville. Un noyau de nouvelles liaisons verticales, avec des escaliers fixes et roulants ainsi qu'un ascenseur, sera créé en façade de l'aérogare et reliera ses trois niveaux arrivée, enregistrement et départ, ce qui fait défaut actuellement. Le financement de ces travaux, planifiés entre 1987 et 1990, est assuré. L'extension latérale de l'aérogare et des réaménagements intérieurs constitueront la deuxième phase. Une troisième phase





prévoit la construction de nouvelles salles d'embarquement en front de l'aérogare, côté piste, avec des passerelles télescopiques pour l'embarquement et le débarquement des passagers. Enfin, cette étape d'adaptation s'achèvera avec la construction, toujours en fonction des besoins du trafic, d'un nouveau satellite en forme de Y situé au nord de l'aérogare à une distance d'environ 300 mètres de cette dernière. Un système de transport non conventionnel et très performant, par des navettes automatiques comme il en existe déjà sur un certain nombre d'aéroports, est prévu pour assurer le trafic des passagers entre l'aérogare et le satellite en Y.

En 1988, le secteur des marchandises et de la poste bénéficiera de la mise en service de la nouvelle halle fret. Avec plus de 60000 m² de plancher, ce bâtiment permettra une exploitation rationnelle et économique du fret aérien. Le tracé d'une prolongation future du raccordement ferroviaire jusqu'à cette nouvelle halle fret est réservé.

Grâce à ces installations et à la complémentarité du transport des passagers et des marchandises, les compagnies aériennes desservant Genève-Cointrin assureront une meilleure rentabilité de leurs vols et, on peut l'espérer, offriront aux usagers de nouvelles dessertes.

L'aéroport est un instrument à la disposition de la région qu'il dessert. Son adaptation doit se faire pour satisfaire les besoins de celle-ci, ni plus ni moins. Cette région, la Suisse romande et la France voisine, bénéficie au maximum des retombées du transport aérien. Tous les secteurs de l'économie, de l'industrie au tourisme en passant par le commerce, les domaines culturels, artistiques et sportifs, les organisations internationales ainsi que les multinationales, en sont les usagers et en tirent profit. Il est important de savoir que l'aéroport lui-même, de façon directe, a des finances équilibrées dans le cadre du budget de l'Etat de Genève, les importants bénéfices annuels d'exploitation permettant le financement des investissements, intérêts compris.

La mise en service de la gare CFF de Genève-Aéroport rapprochera encore de Cointrin les limites de la Suisse romande et encouragera l'usage des transports en commun. Pour l'aéroport, ce sont là des atouts supplémentaires et ses responsables peuvent envisager l'avenir avec optimisme.

Adresse de l'auteur :

Jean-Pierre Jobin, ing. EPFL SIA
Directeur d'exploitation et technique
Aéroport de Genève
1215 Genève-Aéroport

Bibliographie

Le seuil franchi — Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande, 1860-1960

par Roderick J. Lawrence. — Un vol. 24 × 17 cm, 308 pages, 235 illustrations. Editions Georg, Genève, 1986. Prix: Fr. 70.—.

Après avoir consacré sa thèse de doctorat, défendue à l'EPFL, à la relation espace public-espace privé, Roderick J. Lawrence poursuit son investigation et nous invite à franchir le seuil, celui des logements populaires en Suisse romande.

La première partie de son ouvrage est articulée en quatre chapitres: aperçu historique du logement populaire en Suisse romande; la construction des habitations populaires au XIX^e siècle; vers une typologie du logement populaire; le rôle des architectes: rêves et réalités. Puis, l'auteur approfondit trois régions intéressantes: Genève, Fribourg et Le Locle; il en présente une synthèse.

La deuxième partie du livre traite de la méthodologie et présente les plans des logements populai-

res retenus, ainsi qu'une abondante somme de références et bibliographie.

Ce livre montre que la transformation du logement populaire est liée aux réformes, associées à des idéologies architecturales, morales et sociales, qui valorisent la privatisation des activités domestiques et attribuent une fonction spécifique à chaque espace; l'auteur remet en question le rôle de l'architecte, des promoteurs, des régisseurs et des locataires.

On pourrait se demander pourquoi le canton de Vaud — pourtant l'un des premiers à s'intéresser au logement social (nous pensons à la fameuse enquête d'A. Schnetzler sur les conditions du logement, de 1896) — ne figure pas parmi les régions analysées; il apparaît que les autorités cantonales n'ont pas voulu accorder leur appui à l'étude de M. Lawrence; c'est bien regrettable, car le logement social est sans doute celui pour lequel les efforts les plus importants restent à faire; nous aurions préféré pour notre part que l'Etat appuie ce genre de recherche, plutôt que de sombrer dans le nombrilisme de la série

des publications monographiques consacrées aux rénovations de cures et autres monuments du patrimoine culturel du canton.

F. N.

Dynamique

par Jean-Pierre Larralde. 1 vol., 15 × 22 cm, 424 pages, Editions Masson, Paris 1986. Prix broché, FF. 145.—.

Cet ouvrage fait partie de la «Collection des industries mécaniques» publiée sous l'égide de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (FIMTM) et destinée aux techniciens supérieurs et ingénieurs qui, dans leurs études ou leur travail, sont confrontés aux problèmes de conception ou de vérification.

En effet, la démarche pédagogique suivie est de partir de l'observation de mécanismes réels pour apprendre au lecteur à modéliser, émettre des hypothèses simplificatrices, calculer puis vérifier. Cette méthodologie, une fois acquise viendra éclairer les problèmes de chacun qui, par leur forme, seront proches des situations vécues en apprentissage.

De plus, en se référant aux résultats des travaux de recherche actuels, la collection dont fait partie

cet ouvrage présente la mécanique comme une science expérimentale en évolution et non pas comme un recueil de formules issues de développements purement mathématiques.

Cet important travail collectif, réalisé à l'initiative de la FIMTM par une équipe d'enseignants composée d'ingénieurs de l'industrie et de professeurs de l'Education nationale, devrait contribuer à mieux expliquer, apprendre et faire comprendre la mécanique, aussi bien dans les écoles que dans les entreprises. Cet ouvrage permet de mettre à la disposition des intéressés une collection complète de mécanique-résistance des matériaux adaptés aux besoins des utilisateurs.

Sommaire :

1. Généralités sur la dynamique.
2. Mouvements particuliers d'un point matériel.
3. Les constantes d'inertie d'un solide.
4. Ellipsoïde d'inertie.
5. Dynamique du solide unique.
6. Energétique (I).
7. Energétique (II).
8. Solide en rotation autour d'un point.
9. Dynamique des systèmes de solides.
10. Dynamique en mouvement relatif.
11. Chocs et percussions.
12. Travaux virtuels. Equilibres et stabilité.
13. Equilibrage.
14. Problèmes d'application.